



POUR QUE LA NATATION ARTISTIQUE CONTINUE À SE DEVELOPPER EN CHARENTE

VOUS AUSSI VOUS POUVEZ NOUS AIDER PAR

LE DON ,LE MECENAT, LE SPONSORING

DEMANDE DE CARTE NOMINATIVE D'ACCES A NAUTILIS

Pendant les créneaux du club
Angoulême Natation Artistique

Agrément F.F.N. association loi 1901 - N° SIRET 53399932200027 APE 9312Z

MERCI DE COMPLETER CES CHAMPS :

Renouvellement d'adhésion 1ère adhésion

Si renouvellement, je joins ma carte club violette

Si 1ère adhésion, avez-vous déjà été titulaire d'une carte Nautilus Club ?

OUI NON

Coût de la carte pour les nouvelles adhésions : 7,50€.

Merci d'apposer une photo dans le cadre en haut.

Coût d'abonnement aux créneaux : gratuit (Délibération du CA de la régie 2002.09.29)

INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LA CREATION ET LE RENOUELEMENT

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Je certifie avoir pris connaissance des règles de fonctionnement des activités du club au sein du centre nautique NAUTILIS et je m'engage à les respecter.

Date :

Signature

NOM.....PRÉNOM.....

Père mère représentant légal de l'enfant

ADRESSE.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone.....

E.mail.....@.....

Je soutiens l'association en versant un don de :

50€ Autre montant.....€

Modalité de versement :

- Chèque bancaire
- Chèque postal
- Espèces

Libellé à l'ordre de l'association **Angoulême Natation Artistique** avant le 31/12/2021 dés réception de votre don vous recevrez le reçu fiscal de la somme versée)

Date

Signature

Rappel :

- les dons consentis par des particuliers ouvrent droits à un réduction d'impôts dans le cadre des dons effectués aux autres oeuvres (ligne UF de la déclaration de revenus)
- cette réductions d'un montant de **66 % des sommes versées**, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable des donateurs
- chaque don fait l'objet d'un reçu réglementaire à joindre à sa déclaration d'impôt .
- s'agissant d'une réduction d'impôts, cela ne concerne que **les donateurs imposables**